Le P'tit Walhérois

Anthée - Falaën - Gérin - Onhaye - Serville - Sommière - Weillen

Trimestriel
Communal

Juin 2019

Onhaye

Avis important aux habitants de Falaën
Voir page 2

Photo: Marc Lamproye

Editeur responsable : Administration Communale : Hélène Rouyre
Réalisation et impression : CARP Imprimerie - Philippeville - 071 662 128

ALE

Vous pouvez bénéficier des services d'un prestataire ALE pour réaliser certains travaux (aide au petit entretien de jardin, petits bricolages, garde malade,….).
D'autres services sont aussi accessibles aux associations de l'entité (nettoyage) ainsi qu'aux établissements d'enseignement (surveillance des repas de midi, …).
Prix modique de **5,95 € de l'heure**. Un chèque ALE correspond à une heure de travail.
L'inscription est totalement gratuite. **N'hésitez pas à nous contacter !!!**
ALE ONHAYE - rue Albert Martin, 3 - 5520 ONHAYE
Permanences : le lundi de 8h30 à 12h - le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 16h00
Tél : 082 610 428 - Fax : 082 646 085 - E-mail : ***ale.onhaye@cpas-onhaye.be***

Agence Locale pour l'Emploi

Déclaration d'impôts : ATTENTION !!!

Service Public Fédéral FINANCES

La permanence annuelle en vue du remplissage des déclarations aux impôts ne sera plus assurée par ce service dans les locaux de l'administration communale.

Vous pouvez vous rendre, muni(e) de vos documents, sans rendez-vous, dans les locaux du SPF Finances à Dinant, rue Georges Cousot, 8 (adresse depuis avril 2019).

Horaire : juin 2019 : de 9 h à 15 h.

Contact général : 0257 257 57 (tarif normal). Pour toute question simple : chaque jour ouvrable de 8 h à 17 h.

Etat civil

Ils sont nés : Noé BECKER de Sommière • Amélien MONGEAU de Falaën • Olivia SELVAIS de Sommière Jules CHALTIN de Anthée

Ils se sont mariés : M. Christophe COOREMAN et Mme Anne-Sophie HORION de Sommière • M. Fabian CHUPIN et Mme Julie LEONARD de Falaën • M. Quentin LOCQUENEUX et Mme Florence POTY d'Onhaye

Ils nous ont quittés : Daniel SAVIGNY de Anthée • Etienne DOGOT de Onhaye • René MOEYKENS de Serville Raymond WILKIN de Serville • Marie GILLAIN de Sommière • Bruno VAN DE POELE de Serville

Enquête sur la sécurité à la zone de police Haute Meuse

Police

Dans le courant de l'année 2018, un échantillon représentatif de la population des cinq communes constituant le territoire de la zone a été sondé sur différentes matières en rapport avec la sécurité et la police. Quels sont les résultats de cette étude indépendante ?

Tout d'abord, concernant les problèmes de sécurité dans les quartiers, trois phénomènes se distinguent particulièrement : la vitesse non adaptée au trafic, le stationnement gênant et la conduite agressive. Sont ensuite cités : les dépôts clandestins, les cambriolages, les nuisances sonores du trafic et les animaux errants. Les autres propositions ne sont pointées que par maximum un quart des habitants voire beaucoup moins (bagarres, attroupements, vandalisme, stupéfiants,…).

Ce premier résultat est très important pour la zone de police qui prépare son plan de sécurité pour les années 2020 à 2025. Elle veillera donc à y intégrer vos préoccupations prioritaires. Certaines font d'ailleurs déjà l'objet de toute notre attention comme la vitesse excessive, le stationnement ou les cambriolages.

L'enquête fait aussi apparaître qu'un seul habitant sur quatre est informé de la possibilité de créer, pour une communauté (un village, un quartier, un zoning…), un partenariat entre les habitants et la police pour lutter contre les cambriolages. Le but est d'échanger plus d'informations de meilleure qualité et plus spontanément. Plusieurs partenariats de ce type existent sur la commune d'Yvoir et obtiennent d'excellents résultats.

Les habitants de Wespin et Bioul ont aussi franchi le pas. Si vous êtes intéressé par une démarche de ce type dans votre village ou quartier, n'hésitez pas à contacter l'inspecteur principal, responsable de la police de votre commune.

D'autres questions concernaient le fonctionnement de votre police. On peut clairement dire que vous êtes globalement satisfaits de nous. Deux points sont toutefois moins bien évalués et mériteront à l'avenir toute notre attention ; il s'agit de la présence en rue et de la rapidité d'intervention. Il est toutefois déjà certain qu'avec l'évolution du travail policier, la lourdeur des tâches administratives, le nombre de dossiers par agent, les normes de sécurité… cette présence ne sera plus jamais celle que certains ont connue il y a plus de 20 ans et nous le regrettons également.

Je remercie sincèrement toutes les personnes qui ont participé à cette enquête et garantis à tous que les résultats sont étudiés avec attention, qu'ils doivent nous aider à mieux répondre à vos besoins et à encore améliorer notre fonctionnement.

Bernard Dehon
Premier commissaire divisionnaire - Chef de Corps

Rénovation de la salle de Falaën : informations

Chères habitantes et chers habitants de Falaën,

Dans le cadre de la rénovation de la salle « les Echos de la Molignée » à Falaën, une réunion d'information sera organisée par le Collège Communal le jeudi 20 juin 2019 à 20 h en la salle de Falaën.

Vous y êtes tous cordialement invités afin de connaître le projet de rénovation !

Calendrier des collectes

	Juin	Juillet	Août	Septembre
Sacs bleus PMC	3, 13, 27	11, 25	8, 22	5, 19
Papiers-cartons	4	2, 30	27	24

Sommaire

- Dans ma commune P. 2 et 3
- Le mot du Bourgmestre P. 3
- Vie Politique P. 4, 5, 6, 7 et 8
- Travaux P. 9
- Culture P. 10
- Agenda détach. P. 11, 12, 13 et 14
- Vie associative P. 15, 16, 17, 18 et 19
- Sports P. 20 et 21
- Environ. / Urbanisme P. 22
- Enfance P. 23
- Nos écoles P. 24

Ordre du jour Conseil Communal

Date des prochains Conseils Communaux :

18/07, 19/09, 17/10, 21/11 et 19/12/2019

Les ordres du jour des différents Conseil Communaux sont consultables aux valves communales, dans l'agenda du site internet : ***www.onhaye.be*** *ou peuvent être envoyés sur demande à l'adresse suivante :* ***luc.gregoire@commune-onhaye.be***

Ramassage des encombrants :

Les services communaux effectueront le ramassage des encombrants les

lundis 12 août et 18 novembre 2019

Toute personne désirant bénéficier de leur passage est priée de le communiquer par écrit à l'Administration Communale. La redevance est fixée à 20 € avec un maximum de 2 m³ par ménage.

Le prochain P'tit Walhérois paraîtra le 20 septembre 2019.

Vos articles sont à envoyer uniquement à ptitwalherois@commune-onhaye.be

pour le 30 août 2019 au plus tard

Chères Walhéroises,
Chers Walhérois,

L'entretien et l'embellissement de notre cadre de vie font partie des priorités partagées par l'ensemble des membres du conseil communal.

Depuis de nombreuses années, la commune d'Onhaye pratique « le fauchage tardif ». Je suis régulièrement interpellé à ce sujet par des habitants de l'entité.

La sortie de ce bulletin coïncide avec le démarrage de la période de fauchage, c'est l'occasion de vous apporter quelques éléments d'explication.

Il important de rappeler d'emblée que :

1. Le fauchage tardif ne correspond pas à une absence d'entretien ! Il s'agit plutôt d'un entretien différencié.
2. La sécurité routière reste la priorité pour la gestion des abords.

Pour résumé, le fauchage annuel tardif s'applique aux zones pouvant accueillir sans danger pour la sécurité de la route, une végétation ayant atteint sa taille maximale.

Notre commune recèle de nombreuses espèces de plantes sauvages, dont certaines sont très rares.

C'est un patrimoine naturel qu'il convient de préserver. Limiter le nombre de fauchage à un seul passage annuel, et le réaliser en fin de saison, permet la croissance des plantes, le fleurissement et la fructification.

Mais concrètement, comment s'applique le fauchage tardif ?

Sauf exception, une bande de sécurité d'une largeur d'environ 1 mètre est régulièrement fauchée de part et d'autre de la chaussée afin de réserver un espace refuge pour les usagers de la route, en particulier pour les piétons ou pour éviter que les hautes herbes ne retombent sur la voirie.

La zone de fauchage tardif est située au-delà de la bande de sécurité et est fauchée une fois par an, après le 1er août ou le 1er septembre voire plus tard encore en fonction des espèces sauvages présentes.

Je l'ai déjà précisé plus haut : les endroits dangereux continueront à être fauchés régulièrement tout au long de l'année. C'est le cas des bords de routes situés à hauteur des carrefours ou à l'intérieur des virages.

L'environnement est devenu un enjeu politique et sociétal important. Les communes ont des obligations en la matière. Le changement des comportements passe par une meilleure perception des gestes que l'on pose au quotidien. Dans les semaines et les mois qui arrivent, nous allons encore communiquer sur cette question.

Si le mois de juin est propice au fauchage dans les campagnes, c'est aussi une période redoutée par les étudiants.

Je leur souhaite bon courage et pleine réussite dans leurs projets.

Enfin, à vous, chères Walhéroises, chers Walhérois, je vous souhaite un été ensoleillé… à l'étranger ou dans notre belle commune !

Etant et restant à votre écoute,

Christophe Bastin,
Votre dévoué Sénateur-Bourgmestre,
0497 188 946

Résumé du Conseil Communal du 7 février 2019

1. Développement Rural - modification composition de la CLDR - approbation ROI

Le Conseil Communal a décidé :

- **Article 1er :** d'accepter la démission de Mme Marie-Flore Laurent.
- **Article 2 :** d'approuver la nouvelle composition de la CLDR
- **Article 3 :** d'approuver le Règlement d'Ordre Intérieur
- **Article 4 :** de transmettre la présente délibération au Ministre ayant le Développement rural dans ses attributions, à la Direction de l'Espace rural ainsi qu'à la Fondation Rurale de Wallonie.

2. Développement rural - convention-exécution 2019 pour l'aménagement et la rénovation de l'ancienne salle des fêtes de Falaën en Maison de village

Le Conseil Communal a décidé :

- **Article 1er :** de solliciter, auprès de Monsieur le Ministre ayant la Ruralité dans ses attributions, la conclusion d'une convention-exécution 2019 de Développement Rural reprenant le projet d'aménagement et la rénovation de la salle des fêtes de Falaën en maison de village, dont le coût global est estimé à 794.998,25 €, dont une participation du Développement Rural de 547.499,13 €, et part communale de 247.499,13 €.
- **Article 2 :** de transmettre la présente délibération à Monsieur le Ministre ayant la Ruralité dans ses attributions.

3. Développement rural - convention-exécution 2019 pour la création de voies lentes et vertes

Le Conseil Communal a décidé :

- **Article 1er :** de solliciter, auprès de Monsieur le Ministre ayant la Ruralité dans ses attributions, la conclusion d'une convention-exécution 2019 de Développement Rural reprenant le projet suivant :

  Création de voies lentes et vertes entre les différents villages et mise en place de circuits thématiques (FP 1.004 V2017) ; tronçons n°1, 2, 3, 4, 5 et 5a, dont le coût global est estimé à 1.166.400,00 €, dont une participation du Développement Rural de 746.160,00 €, du Dafor de 149.040,00 € et part communale de 271.200 €.
- **Article 2 :** de transmettre la présente délibération à Monsieur le Ministre ayant la Ruralité dans ses attributions.

4. Décision tutelle - information

Le Conseil Communal a pris acte de la décision de la Ministre des Pouvoirs locaux, du Logement et des Infrastructures sportives, rendant pleinement exécutoire la délibération du Conseil communal du 18 décembre 2018 fixant le montant des jetons de présence.

Résumé du Conseil Communal du 26 février 2019

1. Déclaration de politique communale 2019 - 2024

Le Conseil Communal a décidé :

- **Article 1er :** d'adopter la déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat, soumise par le Collège communal.
- **Article 2 :** de publier cette déclaration de politique communale, conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la mettre en ligne sur le site internet de la commune.

2. Conseil communal - approbation règlement d'ordre intérieur

Vu le projet de règlement d'ordre intérieur proposé par le Collège Communal,
Considérant les amendements déposés par M. Julien Barreau du groupe ECI :

- Amendement 1 : Section 7 "Information à la presse et aux habitants", ajouter le paragraphe suivant : les dates des conseils communaux seront publiées dans le P'tit Walhérois.
- Amendement 2 : délocaliser une fois par an le Conseil communal.
- Amendement 3 : retransmission des séances des conseils communaux sur Internet.

Le Conseil Communal a approuvé à l'unanimité l'amendement n°1.

Par 10 voix pour, 3 voix contre, le Conseil Communal a décidé de ne pas approuver les amendements n° 2 et 3.

Le Conseil Communal a approuvé à l'unanimité le règlement d'ordre intérieur.

3. Marchés publics - délégation des compétences du Conseil communal au Collège communal pour des dépenses ordinaires et extraordinaires

Le Conseil Communal a décidé :

- **Article 1er :** de déléguer au Collège Communal ses compétences visant le choix du mode de passation et la fixation des conditions des marchés publics et des concessions de travaux et de services pour les dépenses relevant du service ordinaire ;
- **Article 2 :** de déléguer au Collège Communal ses compétences visant le choix du mode de passation et la fixation des conditions des marchés publics et des concessions de travaux et de services pour les dépenses relevant du service extraordinaire lorsque la valeur du marché ou de la concession est inférieure à 15.000 € HTVA ;
- **Article 3 :** cette délibération prend effet le 26 février 2019 et abroge toutes les délibérations antérieures ;
- **Article 4 :** la présente décision prendra fin de plein droit le dernier jour du quatrième mois qui suit l'installation du conseil communal de la législature suivant celle pendant laquelle la délégation a été octroyée.

4. PCDR - décision de faire appel à un auteur de projet pour l'établissement du PCDR - mode de passation du marché - cahier spécial des charges

Le Conseil Communal a décidé :

- d'approuver le cahier des charges modifié suivant les propositions reprises ci-dessus et le montant estimé du marché "Elaboration d'un Programme Communal de Développement Rural", établis par le Secrétariat. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 80.000,00 € TVA comprise.
- de passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.
- ce crédit fera l'objet d'une prochaine modification budgétaire.

5. Centre Culturel de Dinant - désignation représentant

Le Conseil Communal a décidé :

- **Article 1er :** de désigner Hélène Rouyre comme représentant à l'assemblée générale du Centre Culturel de Dinant.
- **Article 2 :** de transmettre la présente décision au Centre Culturel de Dinant.

6. CCCA - Admission - Démission - Composition CCCA - Approbation ROI

Le Conseil Communal a approuvé :

- la nouvelle liste des membres du Conseil Consultatif Communal des Aînés pour 2018-2024 comme suit : Mesdames Hélène BINAME, Mireille COLOT, Elise DEJIMBE, Christine VOSSAERT, Monique CANTILLION, Lieve MEULDERS, Francine KRUTT et Messieurs Cyrille BAUDOIN, André DEBOGNEET, Guy RASKIN, Charles SARTIAUX, Michel WILLAIN, Charles MICHEL et Jacques RIDELLE ;
- le nouveau Règlement d'Ordre Intérieur

7. PCS - rapport financier 2018

Le Conseil Communal a décidé :

- d'approuver le rapport financier du Plan de Cohésion Sociale pour l'année 2018.
- de transmettre la présente décision au Service public de Wallonie, pouvoirs locaux action sociale, Direction de l'Action sociale.

8. Ambassadeur propreté : gestion des déchets

Point supplémentaire ajouté par M. Dimitri Bouchat, conseiller communal ECI.

Certains citoyens se sont inscrits comme « ambassadeur propreté » et nous pouvons souligner leur implication dans cette tâche ingrate de ramassage des déchets pour garantir le maintien de la propreté de nos beaux villages.

Ils déplorent hélas un manque de soutien de la commune dès lors que rien n'est réellement mis en place pour collecter efficacement les déchets ramassés le long des voiries par ces citoyens volontaires. En effet, si le ramassage des sacs bleus semble fonctionner via le BEP, aucune mesure structurelle efficace n'est à contrario mise en place pour le ramassage des sacs blancs transparents remplis de déchets non recyclables.

Qu'en est-il exactement ?

Combien d'ambassadeurs comptent nos villages ?

Y-a-t-il des consignes claires pour l'organisation de ces collectes au niveau communal puisqu'il semble que cette dernière est organisée dans le cadre de la tournée de ramassage des poubelles publiques ?

Si rien n'est prévu pour la collecte, le résultat sera un découragement des participants qui ne sauront pas évacuer les déchets ramassés.

A l'aube de la grande collecte annuelle de printemps, ne faudrait-il pas soutenir également ces ambassadeurs de l'ombre qui agissent tout au long de l'année ?

Je joins à votre attention le lien vers Wallonie plus propre :

https://*www.wallonieplusproprebelet-moi-quest-ce-que-je-peux-fairelcommunesl*

Ne serait-il pas opportun de définir des points de collecte mis à disposition dans tous les villages de l'entité afin que chaque ambassadeur puisse y déposer ses « trésors » ?

Réponse du Collège communal :

"Objet : Ambassadeurs de la propreté sur la Commune d'Onhaye : gestion des déchets.

Monsieur Bouchat,

Nous avons bien reçu votre courriel envoyé ce 21 février 2019 dont objet.

Tout d'abord, nous tenons à vous rappeler que la Commune d'Onhaye n'a pas attendu la cellule BEWAPP du Gouvernement wallon pour faire de la propreté publique sa priorité. En effet, le 30 mars 2019, Onhaye organisera sa 13e édition de l'opération « Villages propres » avec les volontaires et les équipes communales. Cette opération ponctuelle n'empêche pas le Service Voirie communal d'intervenir régulièrement sur les bords de route et espaces publics.

Dans ce cadre, nous soutenons toutes les initiatives citoyennes, qu'elles soient encadrées par la cellule BEWAPP ou non. Il y a 3 équipes d'ambassadeurs actifs sur la Commune d'Onhaye.

Pour ce qui est du ramassage des déchets collectés, nous laissons à l'appréciation des volontaires les modalités de communication (téléphone, sms, mail, visite à la Maison communale…). Néanmoins, par soucis de cohérence, le ramassage se fait toujours lors de la tournée hebdomadaire des poubelles publiques.

Comme tout "système » et toute personne, ils ne sont pas infaillibles et le personnel peut prendre congé ou être absent et manquer une collecte. Généralement, la collecte se fait la semaine qui suit sans aucun désagrément. Pour éviter tout dépôt sauvage et pour des raisons esthétiques, nous ne souhaitons pas mettre à disposition un point de collecte par village pour les ambassadeurs de la propreté.

Nous nous engageons à poursuivre dans cette voie et à soutenir encore plus efficacement les volontaires actifs au maintien de la propreté de nos beaux villages.

N'hésitez pas à contacter votre correspondant repris ci-dessus pour toute information complémentaire ».

Résumé du Conseil Communal du 20 mars 2019

1. Finances communales - comptes annuels 2018

Le Conseil Communal a décidé :

- **Article 1er :** d'arrêter, comme suit, les comptes de l'exercice 2018 :

BILAN	ACTIF	PASSIF
	30.799.173,52 €	30.799.173,52 €

COMPTE DE RÉSULTATS	CHARGES (C)	PRODUITS (P)	RÉSULTAT (P-C)
Résultat courant	3.716.890,37 €	4.280.704,74 €	563.814,37 €
Résultat d'exploitation (1)	4.753.986,57 €	5.679.304,80 €	925.318,23 €
Résultat exceptionnel (2)	763.892,75 €	980.902,56 €	217.009,81 €
Résultat de l'exercice (1+2)	5.517.879,32 €	6.660.207,36 €	1.142.328,04 €

COMPTE	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
Droits constatés (1)	5.437.686,29 €	2.474.183,89 €
Non Valeurs (2)	15.296,23 €	0,00 €
Engagements (3)	4.535.135,83 €	2.474.183,89 €
Imputations (4)	4.472.608,12 €	1.310.428,05 €
Résultat budgétaire (1-2-3)	887.254,23 €	0,00 €
Résultat comptable (1-2-4)	949.781,94 €	1.163.755,84 €

- **Article 2 :** de transmettre la présente délibération aux autorités de tutelle, au service des Finances et au directeur financier.

2. Sommière - rue de la Spêche - incorporation d'une portion dans la voirie et reconnaissance des limites et élargissement

Le Conseil Communal a décidé :

- d'approuver les 13 projets d'actes pour l'incorporation d'une portion dans la voirie et reconnaissance des limites et élargissement, établis par Madame Sandrine WELTERS, Commissaire au Service Public de Wallonie, Direction du Comité d'Acquisition de Namur ;
- de charger Madame Sandrine WELTERS de représenter la Commune à la signature desdits actes.

3. CCATM : Renouvellement et adoption du ROI

Le Conseil Communal a décidé :

- **Article 1er :** il sera demandé au Gouvernement wallon de renouveler la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité de la Commune d'Onhaye.
- **Article 2 :** outre son président, cette commission se composera de huit membres choisis conformément au prescrit de l'article D.I. 10 § 1er et 3 du Code précité.
- **Article 3 :** sont désignés en tant que membres de cette Commission, pour les membres du secteur privé :
  1) Représentant le secteur social : Madame Virginie PIRE - Suppléant : Monsieur Frédéric PAPART ;
  2) Représentant le secteur économique : Monsieur Léon LALOUX - Suppléants : Messieurs Laurent TASIAUX et Philippe CREPIN ;
  3) Représentant le secteur patrimonial : Monsieur Jean ELLEBOUDT - Suppléants : Madame Marie-Agnès CALANDE et Monsieur Fabrice SOMME ;
  4) Représentant le secteur énergétique : Monsieur Michel WILLAIN - Suppléant : Monsieur Philippe JASPARD
  5) Représentant le secteur environnemental : Monsieur Grégoire TILMANT - Suppléante : Mademoiselle Marie DELOBBE
  6) Représentant le secteur de la mobilité : Monsieur Cyrille BAUDOIN - Suppléante : Madame Anne-Laure TARBE
- **Article 4 :** Monsieur Guy MATHIEU d'Onhaye est nommé Président de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité.
- **Article 5 :** sont désignés en tant que membres de cette Commission, pour les membres du secteur public (quart des membres délégués par le Conseil communal) :
  Madame Isabelle SCOHY - Suppléant : Monsieur Julien BARREAU
  Monsieur Werner baron de GIEY - Suppléant : Monsieur Dimitri BOUCHAT
- **Article 6 :** Arrête le règlement d'ordre intérieur.
- **Article 7 :** La présente délibération, accompagnée du dossier, sera transmise en triple exemplaire à la Direction de l'Aménagement local du Service public de Wallonie.

4. Sommière - demande d'autorisation de tranchée - Base

Dans le cadre de la réalisation d'une tranchée et le placement d'un câble électrique dans des parcelles de terrain appartenant à la Commune de Onhaye, sises à Sommière au parking du terrain de football et cadastrées section C n°5 w et 4 c, le Conseil Communal a décidé :

- d'approuver le projet de convention sous seing privé d'une durée de 9 ans et renouvelable pour une période de 6 ans, ainsi que ses annexes, transmis par TELENET et l'indemnité unique de 1.500,00 € ;
- de charger le Sénateur-Bourgmestre et le Directeur général de représenter la Commune d'Onhaye, leur donnant à cette fin tous pouvoirs pour signer valablement la convention à intervenir, ainsi que tous autres documents officiels qui pourraient être nécessaires à la réalisation de la convention.

5. Octroi de subventions - délégation des compétences du Conseil communal au Collège communal

Le Conseil Communal a décidé :

- **Article 1er :** de déléguer au Collège communal l'octroi des subventions qui figurent nominativement au budget, dans les limites des crédits qui y sont inscrits à cet effet et approuvés par l'autorité de tutelle.
- **Article 2 :** de déléguer au Collège communal l'octroi des subventions en nature.
- **Article 3 :** les délégations visées aux articles 1er et 2 sont accordées pour la durée de la législature.
- **Article 4 :** le Collège communal fait annuellement rapport au Conseil communal sur les subventions

qu'il a octroyées, en application de l'article L1122-37, § 2, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

6. Subside 2019 Asbl de gestion du hall sportif et associatif

Le Conseil Communal a décidé :

- **Article 1er :** d'octroyer une subvention en 2019 de 25.000 € à l'Asbl créée par les communes d'Onhaye et de Hastière pour la gestion du complexe sportif et associatif à Miavoye.
- **Article 2 :** le bénéficiaire de la présente subvention transmettra à la commune ses bilans, comptes, rapport de gestion et de situation financière tel que prévu à l'art L3331-5 du CDLD.

7. AIEM - candidat au poste d'administrateur - proposition

Le Conseil Communal a décidé de désigner MM. Christophe Bastin et Arnaud Gérard en tant que candidats au poste d'administrateur à l'intercommunale AIEM.

8. CCCA/ Cours de gym pour les aînés/Modalités pratiques/accord

Dans le cadre des différentes activités mises en place par le CCCA pour les aînés et notamment celle du cours de gymnastique douce pour les plus de 60 ans, le Conseil Communal a décidé d'accepter les modalités pratiques suivantes pour le cours de gymnastique :

- 3 euros pour la participation au cours de la personne de plus de 60 ans.
- 25 euros pour la prestation du professeur de gymnastique bénévole.

9. Décisions tutelle - information

Le Conseil Communal a pris acte des décisions de tutelles suivantes :

- Approbation délibération du conseil communal fixant la dotation communale 2019 de la Zone de Secours Dinaphi.
- Approbation délibération du conseil communal fixant la dotation communale 2019 de la Zone de Police Haute Meuse.
- Délibération du conseil communal approuvant l'avenant n°1 du lot 2 des travaux de rénovation de l'école d'Anthée n'appelant aucune mesure de tutelle et devenant pleinement exécutoire.

La Boîte à IDées

Une idée?

Un projet?

Proposez une nouvelle idée pour votre quartier ou votre commune.

Environnement, culture, santé, transport, ... les thématiques sont variées alors n'hésitez pas à être force de proposition !

Une fois votre idée proposée, elle sera ensuite débattue et étudiée par les élus et l'équipe d'ECI.

Comment?

- Via notre page Facebook Energies citoyennes
- Via notre mail energies.citoyennes.onhaye@gmail.com

Trois chantiers en cours à Falaën, Onhaye et Sommière

Trois chantiers sont actuellement en cours dans l'entité.

Le premier concerne une rénovation / amélioration de la voirie à Falaën, plus particulièrement dans le haut de la rue de Chession.

Le second se déroule à Onhaye. Il s'agit de l'amélioration de sentiers internes au village et de la liaison avec Gérin.

A noter que pour la première fois, ces deux chantiers ont fait l'objet d'une réunion préalable avec les riverains, dans l'objectif de présenter le projet mais aussi de répondre aux questions. Cette communication facilite les rapports entre les riverains, l'entreprise, les services communaux et l'échevin des Travaux.

Pour être complet la réalisation d'un chantier de rénovation de la rue Grande à Sommière a également commencé.

Merci aux riverains pour leur patience et leur compréhension dans la réalisation de ces travaux qui ont pour buts d'améliorer le confort et le cadre de vie de notre espace public.

Arnaud Gérard,
Echevin des Travaux

Récolte des bâches agricoles

Chaque année le BEP Environnement organise la récolte des bâches et plastiques agricoles.

J'ai souhaité donner une nouvelle impulsion à cette action.

Cette année, le service travaux/voirie de la commune a été le partenaire des agriculteurs locaux puisque ceux-ci pouvaient venir déposer les déchets issus de leur activité au hall à Weillen. De là, ils étaient acheminés en camion vers un centre du BEP Environnement pour la poursuite du traitement.

Au-delà d'un soutien concret aux agriculteurs de l'entité et apprécié par ceux-ci, cette action avait deux objectifs environnementaux.

Premièrement : inciter le traitement des déchets dans la filière prévue afin d'éviter la présence des plastiques aux abords des exploitations ou l'incinération sauvage.

Deuxièmement : diminuer les transports par la route en organisant ceux-ci par le déplacement de plus grosses quantités de déchets.

Un premier constat est fait au niveau communal : il faudra améliorer la communication des consignes de tri pour que tout se passe sans mauvaise surprise tant pour les agriculteurs que pour notre personnel.

Et malheureusement, il faut déplorer le comportement d'une minorité qui se débarrasse de gravats et même de vieux pneus « camouflés » dans les bâches.

C'est surtout regrettable pour tous ceux qui respectent les consignes basiques du fonctionnement proposé.

Cette action sera évaluée avec le service Travaux, le conseiller en environnement et les agriculteurs afin de tirer les conclusions pour l'année prochaine.

Arnaud Gérard,
Echevin des Travaux et de l'Agriculture

Un petit bout d'histoire

Anthée fût aussi une terre de sorcières

Le village d'Anthée est riche d'un passé historique qui a traversé le temps : la villa gallo-romaine, le château de Fontaine aux origines moyenâgeuses, l'activité sidérurgique avant la révolution industrielle, etc.

Mais, ce que l'on sait moins, c'est que son histoire recèle également quelques procès en sorcellerie. Plongeant ses racines dans une période obscure de notre histoire, ces témoignages souvent dramatiques évoquent trois cas précis : Marie Blanc (condamnée à être brûlée en 1509), Jeanne de Hour (qui fut bannie en 1550 après avoir empoisonné son mari) et enfin Caterinne Henno (bannie en 1572, puis en rupture de ban).

Ces trois cas sont à replacer dans le contexte de l'époque. Entre 1500 et 1650, on recensa 366 actions judiciaires contre des sorciers et sorcières rien que dans le Comté de Namur.

« Bannir » était synonyme d'exil. La « rupture de ban » signifiait que la personne était condamnée publiquement.

Le jugement préalable à la condamnation était très sommaire et arbitraire. Un écrit relate les circonstances suivantes : 32 témoins comparaissent. Parmi eux, 18 ne savent rien ou ne veulent rien dire, 14 accusent d'avoir la réputation de sorcière, mais seuls 2 d'entre eux formulent une accusation précise, et encore celle-ci est basée uniquement sur la rumeur publique !

Précisons enfin que la grande majorité des accusés appartient à la condition sociale inférieure de la population.

Source : Informations recueillies par Philippe Thiange, sur base des recherches d'E. Brouette.

Si l'histoire locale vous intéresse, n'hésitez pas à devenir membre du cercle « Autour du Floyon ». Vous recevrez deux fois par an notre bulletin d'informations et vous serez informé de toutes nos activités (conférence, exposition, visites…).

Une rubrique réalisée en collaboration avec Autour du Floyon ASBL -
Cercle d'histoire locale **www.autourdufloyon.be**

LA BIB
Bibliothèque Communale de Onhaye

2A, RUE DES HAYETTES à 5522 FALAËN
(à côté de la salle "Les Echos de la Molignée")

Ouverture :
le mercredi de14h à 16h
le dimanche de 10h à 12h

Inscriptions (validité illimitée) :
Adultes 4€ - Jeunes 3€

Prêts (gratuit pour les jeunes scolarisés dans l'entité de Onhaye) :
Adultes 0.50€ - Jeunes 0.35€

Frais de retards par livre et par quinzaine :
Adultes 0.50€ - Jeunes 0.35€

Jeux :
Tout public 0.5€ par jeu et par quinzaine

Téléphone: **082/610 130**
Site web: **WWW.LABIB.ONHAYE.BE**
BIBLIOTHEQUECOMMUNALE.AFALAEN

Nos lecteurs ont aimé :
1- "Mon Père" de Grégoire Delacourt
2- "Tu me trouveras au bout du monde" de nicolas Barreau
3- "Débâcle" de Lize Spit

merc'elec
ELECTRICITE GENERALE
+32 (0) 471 61 98 50
Nouvelle installation et rénovation, dépannage, pose d'éclairage extérieur et intérieur, domotique, parlophonie & vidéophonie, câblage alarme

Chez Sylvie
Création florale
0486 11 46 96
www.chezsylvie.be
Du mardi au samedi de 15h à 17h
16 rue bonair - Onhaye

Funérailles
Willems - Leroy sprl
Funérariums à Dinant, Falmignoul, Hastière et Anhée
rue Saint-Jacques, 290 - 5500 Dinant
082/22.27.87
www.willems-leroy.be

Studio La Forge

Quoi ? Cours de Yoga, Gym douce (travail spécifique des abdos) et Pilates
Où ? Falaën, La Forge, 4
Quand ? Le mercredi, samedi et dimanche matin et le mercredi, jeudi et vendredi soir
Inscriptions et infos au 0479 51 91 81

SPRL Arbotil
Parcs & Jardins
Entreprise spécialisée en abattage et élagage
Grégoire Tilmant 0479 34 71 59
gregoire.tilmant@hotmail.be
- Abattage et démontage dangereux
- Taille et entretien des arbres
- Déboisement
- Rognage de souches
- Bois de chauffage
- Taille de haies
- Plantations
- Création et entretien de pelouses
- Création et entretien de parcs et jardins

SD AUTOMOBILES
Stéphane Detaille
Spécialiste en BMW et toutes marques
- Entretien
- Réparation
- Service climatisation
- Service pneus
- Diagnostique électronique

0476.35.26.76
Chée de Dinant 151 F
5537 Anhée
detaille.stephane@gmail.com

Agenda

DATE	ACTIVITE	LIEU	ORGANISATION
14 juin	Dépistage visuel	Salle de l'extrascolaire Falaën	ONE
20 juin	Réunion information sur les travaux de la salle	Salle « Les Echos de la Molignée » Falaën	Administration Communale
Du 28 juin au 1er juillet	Kermesse Saint-Walhère	Onhaye	Comité des Jeunes
29 juin	Tournoi de Beachminton	Complexe sportif Miavoye	BadSax
Du 1er au 12 juillet	Stages sportifs	Complexe sportif Miavoye	Asbl Latitude Sport
04 juillet	Excursion annuelle		Amicale Seniors
7 juillet	Li Crochon en Fête	Balle-Pelote Falaën	Confrérie Li Crochon
Du 8 au 19 juillet	Opération « Eté Solidaire »	Commune	Plan Cohésion sociale / CPAS
Du 12 au 14 juillet	Kermesse annuelle	Gérin	Comité des Fêtes
20 juillet	Apéro Walhérois	Place Collignon à Onhaye	Syndicat d'Initiative
Du 22 au 26 juillet	Stages sportifs et culturels	Complexe sportif Miavoye	Asbl Complexe sportif et associatif
28 juillet	Brocante annuelle	Anthée	Comité brocante
Du 29 juillet au 02 août	Stages sportifs et culturels	Complexe sportif Miavoye	Asbl Complexe sportif et associatif
3 août	Tournoi de pétanque	Complexe sportif Miavoye	Asbl Complexe sportif et associatif
Du 5 au 09 août	Stages sportifs	Complexe sportif Miavoye	Asbl Latitude Sport
15 août	Marche ADEPS	Football Sommière	OC Sommière
Du 19 au 23 août	Stages sportifs	Complexe sportif Miavoye	Asbl Latitude Sport
22 août	Barbecue		Amicale Seniors
24 et 25 août	Concours de traction pour vieux tracteurs	Anthée	Les Vis Tacots d'Anthée
Du 26 au 30 août	Stages sportifs et culturels	Complexe sportif Miavoye	Asbl Complexe sportif et associatif
6, 7 et 8 septembre	Marche Gourmande	Anthée	Confrérie Li Crochon
9 au 15 septembre	« Semaine Gratuite »	Complexe sportif Miavoye	Asbl Complexe sportif et associatif
16 septembre	Journée spéciale Sports Seniors	Complexe sportif Miavoye	Asbl Complexe sportif / PCS/CCCA/Enéo
21 septembre	Donnerie « Spécial Sports »	Complexe sportif Miavoye	Asbl Complexe sportif et associatif / PCS
22 septembre	Balade des Sources		Syndicat Initiative
26 septembre	Balade d'automne + repas		Amicale Seniors
12 octobre	Souper Toffaye	Salle « Les Echos de la Molignée »	Jumelage Onhaye / Le Tholy
07 novembre	Banquet annuel		Amicale Seniors
Du 8 au 10 novembre	Représentation théâtrale « Une belle-mère encombrante »	Salle « Le Mazamet » Anthée	L'Arlequin Walhérois
22, 23 et 24 novembre	Foire du Vin et Marché de Noël	Salle « Le Mazamet » Anthée	Confrérie Li Crochon

Faites appel à l'ADMR pour Mieux vivre chez vous !

- Aides familiales
- Gardes à domicile
- Aides ménagères sociales
- Ouvriers polyvalents

N'attendez plus, contactez-nous !
Nous couvrons votre commune !

082 61 15 50
dinant@admr.be • www.admr.be

ADMR
AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

Maison Li Crochon

La maison Li Crochon vous est ouverte tous les deuxièmes dimanches du mois.

Vous pouvez à nouveau y déguster le Pain Li Crochon accompagné de sa cuvée blonde ou brune.

Nous vous y accueillerons de 10 heures à 19 heures au 1 place Collignon à Onhaye les 9 juin, 14 juillet, 11 août, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre 2019;

Crochon malin :

Afin de vous offrir un produit de qualité, si vous en désirez à emporter, veuillez passer commande pour le mercredi précédent.

Si vous savez que vous viendrez en manger sur place, il est également préférable que vous réserviez afin d'être sûr d'en avoir : 0476 689 559 ou secretariat@licrochon.be

Nous vous y accueillerons aussi le dimanche 30 juin dans le cadre de la St Walhère

Opération Eté Solidaire, « je suis partenaire » 2019

Appel à candidature pour les vacances d'été

Le Plan de Cohésion Sociale de la commune d'Onhaye, en partenariat avec le Centre Public de l'Action Sociale participe à l'opération « Eté Solidaire, je suis partenaire » initiée par la Région Wallonne. Cette action est destinée aux jeunes âgés de 15 à 21 ans et se déroulera du 8 au 19 juillet 2019.

Deux projets cette année :

1. *L'entretien des jardins privés de personnes en difficulté ;*
2. *Entretien et embellissement des espaces verts de la commune d'Onhaye.*

Si tu as entre 15 et 21 ans, si tu désires t'investir au sein de ta commune, n'hésite pas à remettre ta candidature, **avec une copie de ta carte d'identité** à l'administration communale, Sabrina Ciarmoli, Plan de Cohésion Sociale, rue Albert Martin 3 à Onhaye.

Li Crochon en fête à Falaën

Dimanche 7 juillet

Plaine de la balle pelote de Falaën

Dès 7 heures :
Marche A.D.E.P.S. (5 - 10 - 15 - 20 Km)

12 heures :
Repas "Cochon à la broche" concocté par le traiteur Didier Lawarée au prix de 15 €

16 heures :
Concours du « Plus Grand Mangeur de Crochons »

Pour le repas et le concours :
réservations possibles au 0471 08 89 99

Durant toute la journée :
Château gonflable et jeux en bois
Le Trimarran en animation musicale

Confrérie Li Crochon

GRANDE BROCANTE LIBRE ANTHÉE

Les Anthéens vident leur grenier !

Le dimanche 28 juillet 2019 de 8 à 18h

Emplacement gratuit

Réservations obligatoires :

0474 417 130 - 0485 063 768

Nous vous y attendons très nombreux

Le Conseil Communal des Enfants en route pour Amay

Le 4 mai, les jeunes conseillers se sont rendus à Amay où s'organisait le 20e rassemblement des Conseils Communaux des Enfants de toute la Wallonie. Une journée agréable au cours de laquelle les enfants ont participé à une série d'activités et d'ateliers interactifs, centrés sur le patrimoine. En matinée, ils ont découvert l'abbaye de la Paix-Dieu dont l'origine remonte au 13e siècle. Le bâtiment n'a plus de secrets pour les

conseillers ! La matinée s'est terminée par la découverte des différents métiers (taille de pierre, peinture sur ardoise…). En après-midi, en route pour le château de Jehay du 16e siècle, entouré d'un magnifique jardin. Les enfants ont eu le plaisir de découvrir le site dans les moindres détails. La journée s'est clôturée par la découverte du métier de conservateur et restaurateur de tableaux d'origine.

Sabrina Ciarmoli,
Plan de cohésion sociale

PASSAGE DU BIBLIOBUS

à l'école d'Onhaye de 9h15 à 10h30

Les mercredis

12/06, 10/07, 11/09, 09/10, 13/11, 04/12

Lieu : Ecole Communale
Rue Abbé Dujardin 16A à Onhaye

Plus d'info :

https://www.province.namur.be/bibliotheque_itinerante
http://bibliobusprovincialdenamur.blogspot.be/

Le syndicat d'Initiative d'Onhaye a 40 ans

En 2020, le Syndicat d'initiative d'Onhaye fêtera ses 40 ans … d'existence …

Un âge respectable pour une des plus vieilles associations de notre commune.

C'est pour cette raison que nous faisons appel à vous afin de monter une exposition rétrospective de toutes ces années. Nous recherchons des documents, des photos, des souvenirs en relation avec le Syndicat d'Initiative.

Sans trahir des secrets, nous comptons fêter dignement cet anniversaire et nous vous réserverons quelques surprises pour 2020.

C'est pour cette raison que nous organisons en prémices le premier 'Apéro Walhérois' ce samedi 20 juillet, sur la place d'Onhaye, de 17h30 à 22h : apéro convivial entre amis, en famille, entre collègues …

Entrée gratuite, animation musicale, différents bars et petite restauration.

Les canettes, bouteilles en verre (remplies ou non), etc seront refusées à l'entrée.

Pour nous envoyer le fruit de vos recherches :
www.sionhaye@gmail.com
ou Rue Les Communes 23 à 5523 Weillen
082 69 95 15

Balade des sources 2019

La 17ème édition aura lieu le dimanche 22 septembre 2019.

Ouvert aux ancêtres de plus de 25 ans et aux véhicules d'exception.

Infos suivront sur **www.lamolignee.com** et **www.facebook.com/syndicatinitiative.onhaye** et 082 699 515

Jumelage

C'est durant le WE des 3, 4 et 5 mai 2019 que s'est déroulé le 38e anniversaire du jumelage Le Tholy- Onhaye dans les Vosges.

La plupart des Walhérois ont été accueillis le vendredi fin d'après-midi par leurs jumeaux avant de se rendre à la salle polyvalente pour le pot de bienvenue.

C'est par un temps froid et pluvieux que nous nous rendons en deux groupes vers d'une part au musée du textile à Ventron et d'autre part au musée du bois à Saulxures. Un manteau de neige recouvre les hauteurs.

Le musée du bois, regroupe une quantité phénoménale de vieux outils et de machines anciennes. Le clou de l'exposition étant bien entendu le Haut-fer, une scie verticale en parfait état de fonctionnement mue par la force de l'eau alimentant une roue à augets de 4.20 m de diamètre.

Un ancien tissage, à l'architecture caractéristique des premières usines de l'industrie textile, fonctionna à partir de 1855 avec 50 métiers mécaniques mis en œuvre par 32 ouvriers. Une succession de machines nous a permis de comprendre la transformation du coton de la balle au fil et du fil à toutes sortes de tissus. La visite a été agrémentée de démonstrations en filature et en tissage avec machines et maquettes en fonctionnement.

Puis nous avons pris un pique-nique à la base de loisirs de Saulxures suivi de jeux et d'un quizz que les Walhérois ont remporté de justesse.

Le dimanche a été consacré au cérémonies officielles : messe en l'église du Tholy suivi de la cérémonie au monument aux morts avec la participation de la société musicale.

En la salle polyvalente nous avons écouté avec attention les discours du maire François Nourry, de l'échevine du jumelage d'Onhaye Hélène Rouyre et des deux présidents du comité du jumelage Stéphane L'Etang et Dominique Rouyre avec la remise des cadeaux.

L'après-midi nous avons été invité à un concert musical en l'église.

Merci les Cafrancs pour votre accueil chaleureux. On se reverra à Onhaye pour le 40e anniversaire de notre jumelage à Onhaye début mai 2021.

Luc Hendrickx,
Vice-président

Solidarité Walhéroise

La Solidarité Walhéroise reste toujours au service des plus démunis de notre commune. A partir de ce mois de mai, il y aura deux distributions de colis de vivres par mois et ce, chaque premier lundi du mois de 9h00 à 12h00, et chaque troisième mardi du mois de 9h30 à 11h00. La porte d'entrée de notre local se trouve sur le côté du bâtiment de la "Manne Walhéroise".

Tout cela est possible grâce aux généreux donateurs que nous tenons à remercier encore une fois très chaleureusement.

Notre but reste toujours le même : apporter un peu d'aide aux personnes défavorisées.

*Responsable de la distribution : **Madame Danielle Thomas 082 69 96 15***

L'EQUIPE DE LA SOLIDARITE WALHEROISE

L'Arlequin Walhérois

La troupe de l'Arlequin Walhérois est heureuse de présenter son prochain spectacle :

« Une belle-mère encombrante » - *Une comédie de Jo Baron*

Synopsis :
Madame Dupontel, qui vient de perdre sa maman dans un accident de voiture, décide de rapatrier les cendres de cette dernière chez elle. Ce qui ne convient pas du tout à son mari Yvan. Antoine, le technicien de surface, par maladresse, fait tomber le vase contenant les cendres et passe l'aspirateur.

Par magie, l'aspirateur se met à bouger et charge Antoine d'enquêter sur son accident, soupçonnant son gendre d'avoir saboté le véhicule. Un inspecteur, sur les traces de Carlos, mafieux et complice d'Yvan, arrive chez les Dupontel. Geneviève, diseuse de bonne aventure, voit des choses dans les soi-disant cendres de la défunte… Et si toute cette histoire rocambolesque se terminait d'une façon imprévue…!!!

Distribution :
Manon Delchambre, Gabriel Gubbels, Robert Colinet, Marie-Christine Bultot, Olivier Mahy, Laurence Ippersiel et Michel Charles.

Mise en scène :
Manon Delchambre et Robert Colinet

Régie :
Luc Hendrickx et Gilles Dermout

Représentations :

Anthée au « Le Mazamet » :
Vendredi 8 novembre et samedi 9 novembre à 20h00
Dimanche 10 novembre à 15h00

Givet au Manège :
Samedi 23 novembre à 20h00

Dinant au CCD « Salle Bayard » :
Samedi 30 novembre à 20h00
Dimanche 1er décembre à 15h00

Ciney au « Théâtre Communal » :
Samedi 14 décembre à 20h00

Réservations :
uniquement via les comptes sur le site
www.arlequinwalherois.be

Bienvenue à toutes et tous pour un moment de détente où les zygomatiques seront mis à rude épreuve.

La Marche Gourmande à Anthée

Vendredi 6 septembre EN NOCTURNE

Départs de 18h30 et 21h30
Adulte : 43 € & Enfant (moins de 12 ans) : 21 €
Paiement sur compte de La Marche Gourmande :
BE17 0882 5120 3521

Samedi 7 septembre : COMPLET

Dimanche 8 septembre EN DIURNE

Départs de 11h00 à 13h00
Adulte : 41 € & Enfant (moins de 12 ans) : 20 €
Paiement sur compte de La Marche Gourmande :
BE50 0882 3309 3318

Paiements = Inscriptions et clôturés le 31 août
Ambiance musicale et une boisson à chaque stand
Prévoir des chaussures adaptées aux chemins de campagne

Renseignements : *0471 08 89 99*
info@lamarchegourmande.be
www.lamarchegourmande.be

Eco engagement
Respectueux de l'environnement en essayant de diminuer nos déchets et de quitter cette dépendance au plastique, nous vous demandons de bien vouloir venir avec vos couverts solides.
Vous recevrez une pochette afin de les y stocker avec votre carte contrôle.

Kermesse Saint-Walhère Onhaye

Le comité des jeunes a le plaisir de vous présenter le programme de cette nouvelle édition

Vendredi 28 juin

SOIRÉE animée par Double You avec en tête d'affiche le célèbre "DJ Mark With a K" ainsi que "EdwardVee"

Samedi 29 juin

10h : Inscription pour le **CONCOURS DE PÉTANQUE**, début du concours à 11h

11h : **APÉRITIF** pour les 3X20 sur invitation
ANIMATION POUR LES ENFANTS avec inscription au préalable auprès de Rouyre Hélène au *0471 570 183*
ou par mail *helene.rouyre@gmail.com*

22h : **SOIRÉE** animée par Double You avec comme DJ "Roughnoize", "MN10" et "Jerem D"

Dimanche 30 juin

10h : **GRANDE MESSE** en l'église d'Onhaye

12h : **APÉRITIF** offert par la jeunesse

13h30 : **DÎNER BUFFET** (voir menu ci-après)
Réservation auprès de Didier Lawarée

16h : **BLIND TEST**

19h30 : **CONCERT** avec Sortez Cover

22h30 : **SOIRÉE ANNÉE 80-90**, entrée gratuite.

Lundi 1 juillet

12h : **MESSE** de la jeunesse

17h30 : Distribution des jetons

21h : **SOIRÉE** "On vide les fûts !"

Menu de la Saint-Walhère proposé par Didier Lawarée et son équipe

Apéritif offert par la jeunesse

Buffet tendance belge
Mini boulet sauce liégeoise
Filet de volaille Sambre et Meuse
Tomates crevettes

Buffet barbecue
Contrefilet de boeuf, coupé minute
Jambon grillé sauce Bister
Cochon de lait farci coupé minute, sauce miel et thym

Buffet de crudités

Glace lait d'amande, sorbet framboise

Prix : **21 € à volonté (12 € pour les enfants)**

CCE Village propre

Participation du Conseil Communal des Enfants à Village propre.
L'environnement est une préoccupation des jeunes conseillers ! Soucieux de la propreté des villages de l'entité, ils ont participé à l'opération Village Propre. Un constat partagé par les autres participants : cette année, on a ramassé moins de déchets.

La navette rurale en progression constante

La navette rurale est un service public mis à la disposition de la population de la commune d'Onhaye.

C'est une solution alternative pour résoudre en partie vos problèmes de mobilité.

Le service s'adresse à toute personne de la commune d'Onhaye confrontée à des difficultés pour se déplacer.

Il rencontre de plus de plus de succès auprès de la population walhéroise ! Le bilan de fréquentation pour l'année 2018 affiche plus de 400 trajets avec une centaine d'utilisateurs différents. La navette fonctionne grâce à une équipe de 12 chauffeurs bénévoles.

Les personnes utilisatrices sont prises et reconduites à leur domicile. Les déplacements couvrent un rayon maximum de 45 km. Vous pouvez faire appel à ce service pour différents déplacements : vos démarches administratives, un rendez-vous médical, sportif, culturel ou tout simplement pour faire vos courses.

La navette rurale circule du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00. Le coût est de 35 cents du km et 75 cents la demi-heure d'attente entamée. Réservation 48h00 à l'avance, auprès de Sabrina Ciarmoli au 082 610 427 ou au 0491 613 981.

N'hésitez pas à faire appel à ce service !

Une initiative conjointe du Plan de Cohésion Sociale (PCS) de l'administration communale d'Onhaye et du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA).

Les échos de Miavoye

Stages d'Eté 2019

Durant les vacances d'été, *l'ASBL Complexe Sportif et Associatif de Miavoye organise 3 semaines de stages pour les jeunes de 3 à 16 ans.*

Vu le succès rencontré en 2018, un stage pour les 11-16 ans a de nouveau été programmé du 22 au 26 Juillet 2019. Au programme cette année : Street Art (ateliers graff) - Ski Nautique - Multisports

Le programme complet de ces semaines est à découvrir dans nos flyers, sur notre site internet :

http://csamiavoye.onhaye.be, sur notre page Facebook : Complexe Sportif et Associatif de Miavoye.

Infos et inscriptions :
csa.miavoye@gmail.com - 082 689 455.

Attention : certains stages sont déjà complets et d'autres le seront rapidement. Ne tardez pas pour vos inscriptions.

En parallèle, *l'ASBL Latitude Sport* organise également 4 semaines de stages dans notre infrastructure pour les périodes suivantes : 1-5 Juillet 2019; 8-12 Juillet 2019; 5-19 août 2019 et 19-123 Août 2019.

Infos complémentaires et inscriptions uniquement via
www.latitudesport.be ou ligne infos stages
083 677 800

Tournoi de Pétanque en triplette

Le samedi 3 Août, l'ASBL Complexe Sportif et Associatif de Miavoye vous invite à participer à la **7e édition de son tournoi de pétanque en triplettes formées** sur les 6 terrains jouxtant le Complexe.

Le début du tournoi est fixé à 13h00.

Les inscriptions sont possibles sur place dès 12h00 (6,00€ / joueur avec un carafon de Ricard offert par triplette).

Les pré-inscriptions sont possibles par téléphone 082 689 455 ou par mail ***csa.miavoye@gmail.com***.

Merci de renseigner le nom de l'équipe ainsi que l'identité des joueurs.

Attention : le nombre maximum d'équipes est limité à 20.

Sur place, possibilité de restauration et de rafraichissements à la Brasserie.

"Semaine Gratuite" du 9 au 15 Septembre 2019

En partenariat avec les clubs fréquentant son infrastructure, l'ASBL Complexe Sportif et Associatif de Miavoye met en place la 3e édition de la "*Semaine Gratuite" du lundi 9 au dimanche 15 Septembre 2019*.

Concrètement, *toutes les activités (cours / entraînements) reprises dans le programme de la saison 2019/2020 seront accessibles **GRATUITEMENT** contre remise d'un **bon de participation** dûment complété.*

Ce bon de participation sera disponible dans le hall d'entrée du Complexe et aux entrées de salles.

Tournoi de Beachminton organisé par le Badsax Miavoye

Premier tournoi de Beachminton organisé par le Bad-Sax au Complexe Sportif et Associatif de Miavoye le samedi 29 juin !

Beachmin… quoi ? Le beachminton, c'est la même chose que du badminton normal sauf que cela se joue sur du sable, avec un volant spécial et un terrain redimensionné.

Que tu sois un compétiteur mordu de badminton ou un simple amateur adepte du badminton dans le jardin, tu es le/la bienvenu(e) ! (et promis, tu n'affronteras pas les champions du monde de la discipline, ici, on est là pour s'amuser).

- **L'inscription s'élève à 5 € par joueur** (et en plus, on t'offre un verre de sangria !)

Pour s'inscrire, rien de plus simple. Tu peux :

- *soit, envoyer un mail à badsaxmiavoye@gmail.com en précisant le nom de l'équipe et/ou le nom des deux joueurs (possibilité de s'inscrire en "X" - à la recherche d'un(e) partenaire)*
- *soit, t'inscrire sur place de 12 h à 13 h*

- **Le tournoi ne se joue qu'en double;**
- **Le tournoi débute à 13h et c'est un tournoi en poules ;**
- **Tu ne joueras jamais contre des compétiteurs si tu es amateur et inversement, nous, on veut que tu t'amuses !**
- **Utilisation de volants lestés** *(fournis par le BadSax)*
- **Les matchs dureront 7 minutes;**
- **Et comme le sport, ça creuse, une petite restauration sera assurée sur place** *(bières, softs, pains saucisses, etc.) !*

Fermetures estivales du Complexe

L'infrastructure fermera ses portes du 13 au 21 Juillet et du 15 au 18 août durant l'été.

Première donnerie à thème « spécial sports »

Le 21 septembre se tiendra la première donnerie « spécial sports », organisée conjointement par l'Asbl du Complexe sportif et associatif de Miavoye et le Plan de Cohésion Sociale de la commune d'Onhaye. Elle s'organise en deux temps :

1. **Dépôt de vos effets sportifs (matériel et tenue sportive) en bon état au complexe sportif de Miavoye les 19 et 20 septembre de 16h00 à 18h00.**
2. **Toute la marchandise sera mise à votre disposition le samedi 21 septembre de 13h00 à 17h30**

Venez nombreux chiner gratuitement du matériel sportif ou vêtements de sport !

Renseignements : Sabrina Ciarmoli - 0491 613 981

Retour sur les stages de Printemps de l'ASBL Complexe Sportif et Associatif de Miavoye

Durant les congés de Printemps, les stages proposés par l'ASBL Complexe Sportif et Associatif de Miavoye ont à nouveau fait le plein : le plein de stagiaires (54), le plein de découvertes et de créativité, ainsi que le plein de sport et de détente.

En partenariat avec les services Accueil Temps Libre des deux communes, le Centre Culturel de Hastière et plusieurs opérateurs locaux, la particularité de cette édition résidait dans la mise en place de 3 stages dans des sites extérieurs au Complexe : le stage Poney se déroulait à « La Cabane aux poneys » de Hastière, le stage Infographie était basé dans les locaux de l'Agence Locale de l'Emploi à Hastière et le stage « Customisation » avait pris ses quartiers dans l'Atelier de Rosée.

Merci aux enfants pour leur bonne humeur et leur participation;
Merci aux parents pour leur confiance;
Merci aux encadrants, animateurs et étudiant(e)s pour leur enthousiasme.

Rémi Denoiseux,
Gestionnaire du complexe

Journée spéciale Sports Seniors

En collaboration avec différents partenaires (PCS, CCCA, Enéo), cette manifestation gratuite a pour but de rassembler un maximum de seniors des communes d'Onhaye et de Hastière principalement, mais également des alentours, pour une journée découverte d'activités sportives seniors.

Par la mise en place de cet événement, l'ASBL Complexe Sportif et Associatif de Miavoye entend promouvoir, développer et pérenniser l'activité sportive pour les aînés, qui fait partie des orientations prioritaires 2019 fixées par l'Adeps.

Au programme de cette journée organisée le lundi 16 septembre 2019 :

De 9h à 12h00 : 3 périodes d'initiations sportives à différentes activités adaptées

De 12h00 à 13h00 : possibilité de restauration sur place

De 13h00 à 14h00 : 4e période d'initiations sportives

A 14h15 et en clôture de journée : conférence sur le thème «Stimuler son cerveau pour mieux vieillir grâce à la méthode ANCEFAL» proposée par Anne-Sophie COLSON.

Un courrier reprenant toutes les informations utiles et les modalités d'inscriptions sera adressé aux aînés de notre commune.

Un Recyparc MOBILE au cœur des villes et des villages

Dès le 20 mai, BEP Environnement proposera un nouveau service de proximité à la population namuroise. Un Recyparc mobile se déplacera au coeur des villes et des villages principalement pour les citoyens en perte de mobilité ou à mobilité réduite.

Une solution pour collecter certains types de déchets

Hep, v'là le BEP !

Le Recyparc Mobile
Un service de proximité
au cœur des villes et des villages

Voici les déchets qui pourront être déposés dans ce recyparc mobile :

- Les huiles et graisses de friture
- Les huiles de vidange (moteur) usagées
- Les piles
- Les DSM - D échets spéciaux des ménages (pots de peinture, solvants, extincteurs, produits phytos, radiographies, filtres à huile)
- Les ampoules économiques
- Les tubes néon
- Les bris de verres plats
- Les seringues usagées
- Les détecteurs de fumées
- La frigolite, les bouchons de liège, les écrans et **petits** DEEE et (déchets d'équipements électriques et électroniques)

En revanche, les déchets encombrants, les déchets verts, le bois et les inertes ne pourront être collectés que dans les recyparcs classiques qui sont équipés de conteneurs suffisamment grands pour accueillir ces déchets. En effet, les dimensions réduites de la remorque ne permettront pas d'accepter un volume de déchets trop important.

Les dépôts de médicaments entamés ou périmés, les déchets pouvant contenir de l'amiante-ciment ainsi que des déchets de nature explosive ou radioactive **sont strictement interdits**.

Jusque fin aout, BEP Environnement organise une phase pilote pour déterminer au mieux les besoins des usagers namurois afin d'évaluer la fréquence de passage et les lieux à desservir.

Date	Horaires	Adresse
28/05/2019	9.00-11.00	Onhaye centre
	13.30-15.30	Anthée
12/06/2019	9.00-11.00	Falaën
	13.30-15.30	Sommière

Dépôts de déchets verts dans l'espace public

Le retour, tant attendu (!) des beaux jours s'accompagne aussi d'une tâche récurrente à la belle saison : la tonte des pelouses et, plus généralement, l'entretien des espaces verts. Malheureusement, il est fréquent de constater que certains de ces déchets verts sont déversés dans un accotement communal.

Contrairement à certaines idées reçues, ce type de dépôts n'est pas inoffensif et, outre les aspects purement visuel et olfactif, ils sont particulièrement dommageables pour l'écosystème naturel.
En effet, la dégradation de ces déchets entraîne une acidification et un enrichissement excessifs du sol. Ces phénomènes conduisent à une perte de biodiversité et une prolifération d'orties, de gaillets et autres plantes "indésirables" exigeant des sols riches. Ces dépôts sont très faciles à éviter de différentes manières : dépôt (gratuit !) au parc à conteneurs (Hastière ou Warnant), réalisation d'un compost équilibré, mulching, ...
Nous faisons appel au civisme de chacun pour se conformer aux règles en vigueur et contribuer à l'amélioration et à la préservation de notre belle Commune.
Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Service Environnement de la Commune au 082/66.57.54. ou sur environnement@commune-onhaye.be

Patrice Cornil
Conseiller en Environnement

Attendre un enfant et l'aider à grandir, ...
L'O.N.E. est un service universel, libre et gratuit, uniquement préventif et sur rendez-vous.
Nous pouvons vous soutenir et vous accompagner dans votre rôle de parents.

Pour toute information contactez : Aurélie SERVOTTE au 0499 99 80 84 - Travailleur-Médico-Social ONE

CONSULTATIONS POUR ENFANTS 0-6 ANS :

Tous les 3e jeudis du mois (car sanitaire)

Le matin :
- 09h00 Hastière-Lavaux
- 10h30 Onhaye
- 11h45 Sommière

L'après-midi :
- 13h00 Falaën
- 14h00 Anthée
- 15h00 Gérin

Entre deux consultations vous pouvez bénéficier de Visites à Domicile

CYCLES MASSAGE BEBES (0 - 1 AN) :

- Nouveau cycle à Onhaye : dates non communiquées
  Salle de l'extrascolaire à Falaën - rue des Hayettes, 2
  Inscription auprès de Mme Aurélie SERVOTTE au 0499 99 80 84
- Cycles en continu à la clinique CHD Dinant.
  Inscription au secrétariat : 082 212 323

DEPISTAGES VISUELS POUR ENFANTS 2 À 3 ANS :

- Hastière (ancienne gare Hastière-Lavaux)
- Onhaye (local extrascolaire à Falaën - Rue des Hayettes 2) le 24 juin 2019, de 13h à 16h
  Inscription auprès de Mme Aurélie SERVOTTE AU 0499 99 80 84

RAPPEL DE VACCINS : tout particulièrement pour les enfants âgés entre 5 et 7 ans

Les rappels de vaccins peuvent se faire :

- A la Consultation ONE
- Par votre Médecin Traitant
- Par le Pédiatre
- Via le PSE (Service de Promotion de la Santé de l'Enfant)

Ces différents services sont libres, gratuits, uniquement préventifs et organisés sur rendez-vous.

LES ARSOUILLES
Service d'Accueillantes d'Enfants Conventionnées

Notre nouveau milieu d'accueil, « Les Dadoux » situé rue Abbé Piret 5, 5520 Anthée, a ouvert ses portes au 1er Octobre 2018. Celui-ci est agréé par l'ONE et conventionnée par l'ASBL « Les Arsouilles » de Ciney.

Cette structure accueille les enfants de 0 à 3 ans, du lundi au vendredi et ce, de 07h30 à 17h30. Le cadre mis à la disposition de vos enfants est totalement rénové, chaleureux et sécurisant.

Céline VISSE et Justine BRASSINE se feront une joie d'accueillir vos petits !

Pour toutes demandes d'inscription, veuillez prendre contact avec le service ou directement avec les accueillantes. Suite au succès de l'ouverture, elles sont complètes jusque fin octobre 2019.

ASBL « Les Arsouilles » 083/21.35.92
VISSE Céline : 0033/651.559.513
BRASSINE Justine : 0472/74.13.08

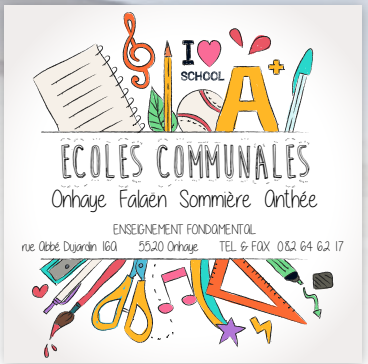

Ecoles communales

Ecole Communale de Falaën
Rue de la Gare 5
5522 FALAEN
Tél. : *082 699 604*

Horaires des cours
* *Pour Anthée, Onhaye et Sommière :*
  - de 8 h 30 à 12 h 05 et de 13 h 30 à 15 h 20
* *Pour Falaën :*
  - de 9 h 05 à 12 h et de 13 h 20 à 16 h

Accueil extrascolaire
* *Pour Anthée, Onhaye et Sommière :*
  - à partir de 7 h 15 le matin jusque 17 h 30 le soir
* *Pour Falaën :*
  - à partir de 7 h 45 le matin jusque 18 h le soir
* Mercredi après-midi : accueil centralisé dans l'implantation d'Onhaye de 12 h 30 à 17 h 30

(possibilité de transport des enfants des autres implantations)

Ecole Communale d'Anthée
Rue Abbé Piret 1
5520 ANTHEE
Tél. : *082 688 943*
Tél. accueil extrascolaire : *0470 045 552*

Ecole Communale d'Onhaye
Rue Abbé Dujardin 16 A
5520 ONHAYE
Tél. et Fax : *082 646 217*

Ecole Communale de Sommière
Rue de Bouvignes 2
5523 SOMMIERE
Tél. : *082 222 002*
Tél. accueil extrascolaire : *082 229 618*

Directrice des 4 implantations
Mme Caroline FALLAY - Directrice · rue Abbé Dujardin 16 A · 5520 ONHAYE
Tél. et Fax : 082 646 217 · GSM : 0476 541 887

Dates des permanences des 4 implantations scolaires de 17h à 19h pour les inscriptions :

01/07 : Onhaye
02/07 : Anthée
03/07 : Falaën et Sommière
27/08 : Sommière
28/08 : Onhaye
29/08 : Falaën
30/08 : Anthée